



Assemblée générale

Distr. générale
14 janvier 2020
Français
Original : anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Renseignements fournis conformément à la résolution 1721 B (XVI) de l'Assemblée générale par les États qui lancent des objets sur une orbite ou sur une autre trajectoire extra-atmosphérique

Note verbale datée du 14 novembre 2019, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément au paragraphe 1 de la résolution 1721 B (XVI) de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1961, des renseignements concernant le satellite égyptien NARSSCube-2, qui a été lancé le 7 août 2019 (voir annexe)¹.

¹ Les données relatives à cet objet spatial ont été inscrites dans le Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique le 20 novembre 2019.



Annexe

Données relatives à l'immatriculation d'un objet spatial lancé par l'Égypte*

NARSSCube-2

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	2019-022H
Nom de l'objet spatial	NARSSCube-2
Indicatif national/ numéro d'immatriculation	44418
État d'immatriculation	Égypte
Autres États de lancement	États-Unis d'Amérique
Date et territoire ou lieu de lancement	7 août 2019 UTC États-Unis
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	94 minutes
Inclinaison	51,6 degrés
Apogée	493 kilomètres
Périgée	476 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial	Recherche scientifique et imagerie terrestre

* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution 62/101 de l'Assemblée générale ; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.